



# BATREC

Swiss quality recycling solutions

## La stabilisation du mercure liquide

# BATREC, filiale du groupe SARPI-VEOLIA

**BATREC est une entreprise Suisse spécialisée dans le recyclage de déchets dangereux.**

C'est une filiale du groupe VEOLIA au sein de SARP Industries, le leader européen du traitement et recyclage de déchets industriels dangereux.

**BATREC est votre référence en matière de valorisation de déchets dangereux difficiles.**

Nous traitons pour des clients du monde entier des batteries, des déchets mixtes contaminés au mercure, du mercure liquide et des absorbants mercuriels. Nous réactivons des charbons actifs usagés.



**Wimmis**



**1991**

CRÉATION



ISO 9001  
ISO 14001  
OSHAS 18001

CERTIFICATIONS



**Stabilisation du mercure liquide**  
**Réactivation de charbon actif**  
**Traitement des déchets mercuriels**  
**Recyclage des absorbants mercuriels**  
**Recyclage de batteries**

**5 EXPERTISES**

## La stabilisation du mercure liquide

*Une expertise de BATREC*



À l'ère des technologies propres et de la responsabilité d'entreprise, le mercure présente un énorme défi pour les industries du monde entier.

BATREC a développé une solution pour stabiliser le mercure métallique afin de l'éliminer de façon durable.

L'offre clé en main BATREC inclut la stabilisation du mercure, le transport, l'approvisionnement de conteneurs, les formalités d'expéditions transfrontalières ainsi que les rapports de traçabilité.

**BATREC pionnier dans la stabilisation du mercure liquide**

BATREC participe à l'élimination progressive du mercure en le stabilisant en sulfure de mercure qui sera stocké de manière permanente en décharge souterraine.

**LA CONVENTION DE MINAMATA** est une convention internationale développée sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui vise à **protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets néfastes du mercure.**

128 pays se sont accordés sur :

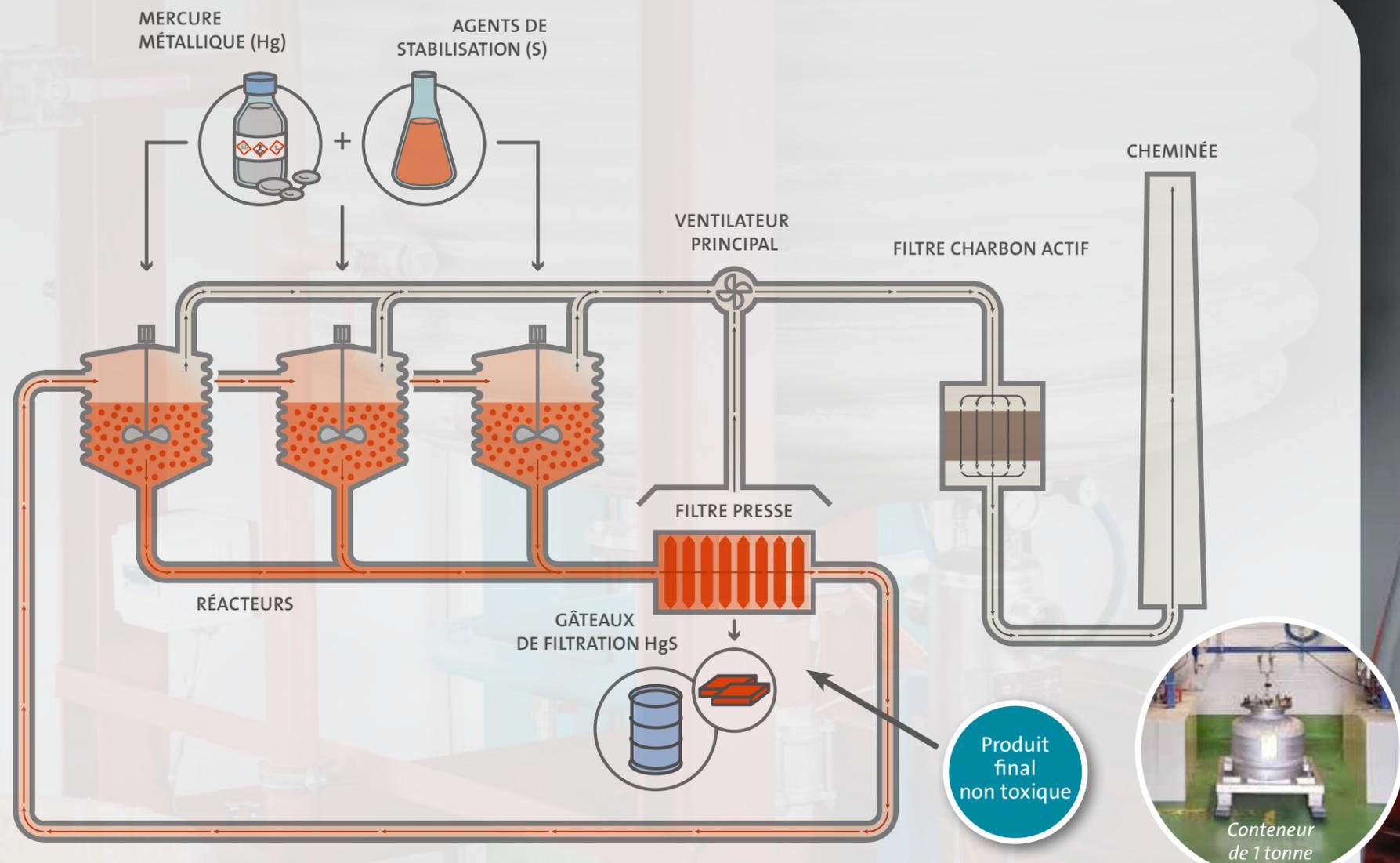
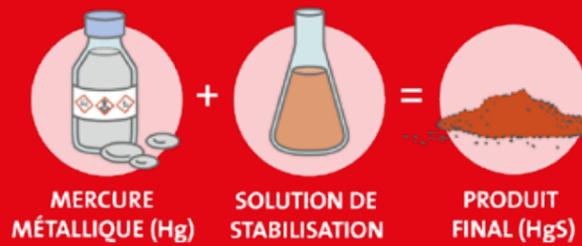
- la suppression et l'élimination progressive de l'utilisation du mercure dans un certain nombre de produits et procédés,
- la mise en place de mesures visant à contrôler les émissions de mercure dans l'atmosphère.



# La stabilisation

BATREC a développé un traitement afin de stabiliser le mercure en une version non-toxique : le cinabre (HgS) qui sera stocké de manière permanente en décharge souterraine.

LE PROCESS DE STABILISATION



## CARACTÉRISTIQUES DU PROCESS

- ✓ Capacité de traitement de 1'200 tonnes par an
- ✓ Zéro risque d'émission de mercure gazeux
- ✓ Utilisation d'un réactif simple : le soufre
- ✓ Recyclage de la solution de stabilisation

PRODUIT FINAL (HgS)



# Une gestion complète et sécurisée du mercure

## Un stockage contrôlé pour protéger l'environnement

Après traitement, le sulfure de mercure est acheminé dans la **décharge souterraine de notre partenaire allemand**, présentant des conditions géologiques favorables.

Enfoui à des profondeurs allant de 500 à 800 mètres, le sulfure de mercure est isolé de façon permanente par des barrières naturelles (sel, argile, pierre) et artificielles (murs de briques) selon les différents critères d'acceptation stricts.



 **Une traçabilité rigoureuse**

 **Transparence totale** auprès des clients et des autorités.

 **Échantillonnages, analyses, dossiers** transfrontaliers, rapports...

 **Service clé en main** depuis la prise en charge des déchets jusqu'à la gestion des résidus du traitement.



## UNE OFFRE GLOBALE

pour vous accompagner dans le traitement du mercure liquide.

1



Vous avez du **mercure liquide** à éliminer.



BATREC peut mettre à votre disposition **des emballages réglementaires** et préparer un dossier transfrontalier.



BATREC organise avec vous le **transport des déchets** vers son usine de stabilisation en Suisse.

2



BATREC traite le **mercure liquide**.



BATREC récupère le **mercure** pour le stabiliser.



Suite à la stabilisation, BATREC effectue l'**échantillonnage** et l'**analyse** du sulfure de mercure.

3



BATREC conditionne le sulfure de mercure dans des **emballages réglementaires**.



BATREC transporte le sulfure de mercure vers la **décharge souterraine** pour un **stockage permanent**.



BATREC vous remet un **rapport de traçabilité** du parcours complet du déchet.

**Pour plus d'informations,  
n'hésitez pas à contacter notre équipe**



[www.batrec.ch](http://www.batrec.ch)



+41 (0)33 657 85 00



[batrec@batrec.ch](mailto:batrec@batrec.ch)



Niesenstrasse 44 3752 Wimmis - SWITZERLAND

**Stabilisez votre mercure liquide avec BATREC  
dans le respect strict de l'environnement et  
des législations internationales.**